

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 avril 2025

Séance ordinaire du **08 avril 2025** - 20 h - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :	Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15	Secrétaire de séance : M. ROSFELDER Dominique
Présents : 12	Date de convocation : 1 ^{er} avril 2025
Absents : 03	
Nombre de procuration(s) : 2	

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 35) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - URBAN Denis (arrivé à 20 h 30)

Absent(s) excusé(s) : M. SCHOSSELER Daniel - Mmes LESNIAK Laurence (Mme LESNIAK Laurence a donné procuration à Mme RIEUX Dominique) et TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

11. Trame verte et bleue du Piémont des Vosges- Appel à projets - Plantation d'une ripisylve le long du Rosenmeer

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la Trame verte et bleue du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges, 300 m de haies vont être plantés cet automne le long du Rosenmeer, en partie sud du village, sur la rive droite, sur des parcelles appartenant à la commune et à l'Association Foncière.

Le coût du projet s'élève à 2 900,-€ TTC. Il sera subventionné à hauteur de 80 %. À charge de la commune: 590,- €.

1. Contexte

Par délibération en date du 11 février 2021, le PETR du Piémont des Vosges, en accord avec ses membres les Communautés de Communes des Portes de Rosheim, du Pays de Sainte-Odile et du Pays de Barr, a manifesté l'intérêt d'agir concrètement en faveur de la Trame Verte et Bleue (TVB) sur le territoire des 35 communes du Piémont.

Cet intérêt a permis de solliciter, dans le cadre d'un Appel à Projets Trame Verte et Bleue (AAP TVB), des aides financières de la part de la Région Grand Est, ses trois Agences de l'Eau et de la DREAL Grand Est pour réaliser une phase d'étude (phase 1) qui puisse se concrétiser par des actions opérationnelles une fois finalisée (phases 2 et 3).

L'étude « *Préservation, restauration et développement de la Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges en milieu naturel, agricole et urbain* » confiée par délibération du PETR en date du 17 février 2022 au groupement d'études LPO Alsace, FREDON Grand Est et Mon Jardin Nature, est désormais finalisée. Elle reprend les trois axes qui étaient à développer : la TVB hors agglomération, la Nature en Ville et les espaces de transition : les ceintures de vergers.

Cette étude aura aussi permis de rencontrer chaque équipe municipale, dans le cadre des rencontres « 1 Maire, 1 RDV », accompagnée ou non d'agents techniques, pour aborder le sujet de la TVB au sein du ban communal. Cette rencontre a eu lieu le 6 octobre 2022 à Innenheim et a permis aux élus d'échanger sur les perspectives à mettre en œuvre lors de la phase opérationnelle.

Au regard des résultats de l'étude et des fruits de cette rencontre, le groupement d'études a réalisé des fiches actions, véritable outil de mise en œuvre pour la commune, qui constituent le préalable nécessaire aux demandes d'aides pour agir concrètement en faveur de la TVB.

2. Financement

L'aide se présente sous la forme de subventions selon une répartition qui sera définie par le comité technique en considérant l'intérêt des projets et leur ambition écologique dans leur globalité : cofinancement par la Région Grand Est et/ou Agence de l'Eau du territoire concerné et/ou l'Etat.

Le taux maximum pour tous les types de bénéficiaires est de 80% du montant éligible.

3. Les opérations en lien avec l'étude

Très concrètement, les fiches actions, jointes en annexe de la délibération, concernent :

L'action n° 7 – Innenheim – Plantation d'une ripisylve le long du Rosenmeer

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

Vu le Codé Général des Collectivités,

Vu la délibération n° 6-2020 « Appel à projets Trame Verte et Bleue (AAP TVB) du PETR en date du 11 février 2021 » ;

Vu la délibération n° 6-2022 « Attribution du marché de prestations intellectuelles relatif à *la Préservation, restauration et développement de la Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges en milieu naturel, agricole et urbain* » du PETR en date du 17 février 2022 qui attribue le marché à la LPO, FREDON Grand Est et Mon Jardin Nature » ;

Vu la rencontre avec le groupement d'études en date du 20 octobre 2022 à la mairie ;

Vu les résultats de l'étude « *Préservation, restauration et développement de la Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges en milieu naturel, agricole et urbain* » ;

Considérant qu'il existe une convergence politique entre les expressions du Comité Syndical du PETR où siège la Commune d'Innenheim et les expressions émises en Conseil Municipal ;

Considérant qu'il existe un lien évident entre les orientations du SCOT en matière de Trame Verte et Bleue, sa déclinaison au sein du PLU (PLUi) et la volonté de porter des actions opérationnelles pour la mettre en œuvre ;

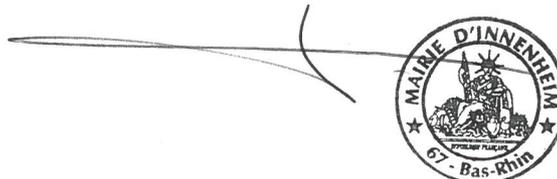
DECIDE :

- DE MANIFESTER l'intérêt commun d'agir en faveur du maintien et de la restauration des continuités écologiques sur la commune ;
- DE SOLLICITER dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue, des subventions au titre de l'Appel à Projets Trame Verte et Bleue 2025 porté par l'Etat, la Région Grand Est et les Agences de l'Eau ;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le secrétaire de séance,
M. ROSFELDER Dominique



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 14 avril 2025
Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 15/04/2025

République Française
Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Réunion du Conseil Municipal du 08 avril 2025 – 20 h – Salle du Conseil de la Mairie

PRESERVATION, RESTAURATION ET DEVELOPPEMENT DE LA TVB		FICHE ACTION		 PIÉMONT DES VOSGES E T R			
PETR DU PIÉMONT DES VOSGES		 Agir pour la biodiversité  FREDON GRAND EST  MonJardinNature <small>Comité en biodiversité et jardins naturels</small>		AXE 1 TVB HORS ZONE URBAINE AXE 2 NATURE EN VILLE AXE 3 CEINTURES VERTES			
Innheim : Plantation d'une ripisylve le long du Rosenmeer							
ENJEUX							
RECONNECTION	CREATION DE ZONES REFUGES	ESPECE	RESSOURCE EN EAU	CHANGEMENT CLIMATIQUE	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	PRESERVATION DES SOLS	RISQUES NATURELS
☑	☑			☑	☑	☑	
OBJECTIF PRESERVER CONFORTER RESTAURER					TYPE D' ACTIONS ÉTUDE MESURES DE GESTION TRAVAUX COMMUNICATION		
ÉCHELLE PETR COMMUNE SITES PILOTES					PRIORITE ▾  ▲ FAISABILITE		
DESCRIPTION							

Les haies sont des éléments essentiels du paysage qu'il est essentiel de conserver ou de recréer. Elles sont utilisées comme corridors mais également comme habitat par de nombreuses espèces.

Hormis la création de nouveaux corridors pour la Trame Verte, leurs bénéfices sont nombreux : lutte contre l'érosion des sols, protection des cultures (« microclimat » et abris pour les auxiliaires), filtration des polluants, intégration paysagère, fourniture de broyat ou de bois énergie, etc.

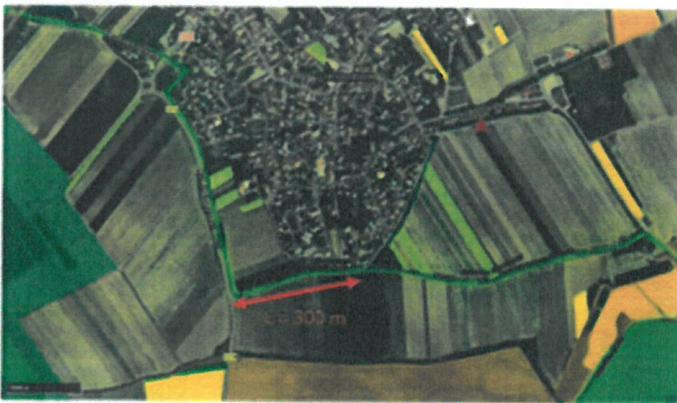
L'ensemble de la zone Sud de la commune d'Innheim est longé par une partie du cours d'eau du Rosenmeer, identifié dans le SCoT du PETR du Piémont des Vosges en tant que corridor écologique CE-PV01-07. Ce cours d'eau, affluent de l'Ehn, traverse plusieurs communes du Piémont telles que Rosheim ou Griesheim-près-Molsheim. Au sein de la commune, les abords du cours d'eau présentent pour la plupart du temps peu de végétation sur les berges. Il conviendrait de restaurer le milieu en plantant une ripisylve en bordure du cours d'eau, avec des espèces adaptées aux milieux humides. Quelques arbres sont encore présents sur site, souvent dispersés par patch de 4-5 arbres et forment ainsi des discontinuités dans le linéaire.

Une zone riparienne permettra de renforcer et de diversifier la ceinture verte peu présente au sud du village, tout en jouant un rôle de protection des berges et d'habitat pour la biodiversité du site. Cette nouvelle haie permettra de reconnecter les arbres déjà existants le long du corridor écologique. Les cultures sont assez majoritaires autour de la commune et il manque de diversité d'essences et de strates. Le site identifié, idéalement localisé en bordure de village, favorisera aussi la création de nouvelles continuités écologiques et la densification du maillage des haies autour de la commune.

La parcelle identifiée appartient à la commune et à l'association Foncière pour le lit du cours d'eau et le chemin AF en Rive Droite.

PLUS-VALUE ECOLOGIQUE

- Créer/restaurer la ripisylve du corridor écologique CE-PV01-07 du Rosenmeer
- Renforcer la ceinture verte en partie Sud du village ;
- Créer de nouveaux corridors pour le déplacement de la faune vers les milieux environnants
- Densifier le maillage de haies en périphérie immédiate des zones urbanisées ;
- Renforcement de la sous-trame herbacée ;
- Création d'un habitat pour l'alimentation et la reproduction d'espèces inféodées à ce type de milieu, et notamment l'avifaune, mais aussi reptiles et insectes ;
- Préserver la vie des sols ;
- Protéger la ressource en eau, via la filtration des pollutions.

LOCALISATION		MODALITES DE MISE EN ŒUVRE
 <p> ■ Vergers ■ Prairies — Corridor écologique identifié dans le SCoT ■ Réservoir de biodiversité identifié dans le SCoT </p>		<p>Plantation d'arbustes sur 1 rang, pour compléter la ripisylve. Longueur : environ 170 mètres à restaurer sur 300 m de ripisylve Les haies comporteront des essences d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres caractéristiques des milieux humides/ripariens.</p> <p>Mise en place d'une toile de jute d'une quinzaine de centimètres. Protections recommandées en raison de la présence de lièvres et de chevreuils, notamment dans le réservoir de biodiversité du Bruch de l'Andlau. Arrosage dans les mois suivants la plantation, voire 2-3 ans si période de sécheresse intense. Désherbage éventuel pendant 2-3 ans.</p> <p>Plantation avec des plants d'espèces locales (label « Végétal local Nord-Est »)</p> <p>Accompagnement plantation et suivi Entretien à mettre en œuvre avec un plan de gestion durable de la haie (PGDH)</p>
PORTEUR	PARTENAIRES	CALENDRIER PREVISIONNEL
Commune d'Innenheim	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de promotion de la Haie Champêtre • Pépiniéristes • SMEAS 	Automne-Hiver 2025/2026
ESTIMATION DES COÛTS		FINANCEMENTS POSSIBLES
<p>Mise en place de la haie (ripisylve) Sous forme d'un chantier participatif La commande des plants à 8 € / arbre et arbuste VL en moyenne, mais variable selon les espèces et les fournisseurs et commande des protections individuelles. Suivi post plantation.</p>		80 % via l'Appel à projet Trame Verte et Bleue.

<p>Pour une longueur totale théorique de 170 m : 2 900€ Comprenant la fourniture des plants (arbres de préférence), les protections hautes individuelles et du paillage naturel et biodégradable en toile de jute</p>	
<p>RETOURS D'EXPERIENCES – DOCUMENTS SUPPORTS</p>	<p>INDICATEURS DE REPONSE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • https://haies-vives-alsace.org/ • https://www.ieplantemahaie.fr/prog/jac_grida.php • https://blodiversite.grandest.fr/liste-des-especes-recommandees-pour-la-plantation-de-haies/ • https://www.nature-en-ville.com/sites/nature-en-ville/files/document/2022-02/BD_GUIDE_FLORE_locale_strasbourg_ca_pousse.pdf • https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2019/07/ReferentielNationalTypologieDesHaies_light-.pdf • https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2018/12/enjeux-des-haies.pdf • https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2018/12/guide-des-vegetaux-tome-2-planter-cultiver-entretenir.pdf 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ml plantés ; • Nombre de plants plantés ; • Présence d'oiseaux inféodés aux haies (Fauvette à tête noire, Bruant jaune, Mésanges bleue et charbonnière, Pie-Grièche écorcheur, Verdier d'Europe...) • Nombre de participants aux chantier de plantation / personnes sensibilisées